



## Trafic d'influence procedure pour changement de juridiction

Par **bbwensou**, le **08/07/2009** à **16:50**

Bonjour,

Mon dossier est complexe et ne peut s'expliquer en une page. J'espère pour tous les étudiants que jamais vous n'utiliserez cette manipulation contraire aux droits inhérents à la personne et au principe d'impartialité. Voilà il s'agit d'une procédure orientée administrative qui se transforme en procédure pénale en correctionnelle montée de toute pièce. Durant la diligence de l'enquête pénale une prise de position manifeste. Dans la balance vous avez d'un côté une personne ayant fait une grande Ecole ESSEC dont sa femme a tenu des propos diffamatoires à mon encontre "mme je sais tout" et un Préfet de police dont j'étais la tête de turc et de l'autre côté moi mère célibataire. J'ai subi un harcèlement carabiné défini comme une provocation manifeste au suicide. Tout le monde savait personne n'a empêché la procédure orientée à connotation raciste. Du coup beaucoup de personnes ont participé, j'ai eu un embargo sans pareil, j'ai essuyé des refus de soin du corps médical " on ne te soigne pas car tu parles trop". Humiliations, atteintes à ma fille, actuellement je n'ai pas libre choix de mon activité professionnelle. Des postes à responsabilité me sont passés sous le nez. Des effectifs de police me font passer pour folle afin de camoufler la merde de leur institution. Donc je me tape un travail à mi temps payée une misère je paie des impôts je n'ai pas le droit au soins médicaux je n'ai pas le droit à un domicile bien évidemment violation de domicile etc... Tout ça pour satisfaire le racisme du Préfet de police et afin de justifier les propos de MMe je sais tout. Cette dernière a déclaré que j'étais incapable d'être mère et de me prendre en charge. Elle ne travaille pas et est entretenue par son mari haut placé Essec oblige. Actuellement malgré les abus sexuels et les atteintes à ma fille mon avocat me déclare qu'il serait bon de classer l'affaire. MMe la juge m'a prise pour un pantin 3 gardes à vue pour la même affaire déplacements inutiles et visites abusives chez les médecins psychiatres. Normal je me fais emmerder et je dois subir. S'agissant pour ma part de fait de racisme évident je suis d'origine

arabo malienne de part la diligence et le déni de justice probablement un trafic d'influence de la part de Mr ESSEC que faire pour que la procédure pénale soit gérée par une autre juridiction? Le déni des droits fondamentaux à la personne et surtout de l'enfant, esclave en France. Le fond du tableau est une traîte humaine manifeste. ROYAL !!!

Par **citoyenalpha**, le **10/07/2009** à **16:00**

Bonjour

vosre colère empêche de comprendre votre argumentation.

Les faits ne sont pas ni précis ni claires.

En conséquence sans explications des faits une réponse précise ne peut vous être donnée.

Veillez par conséquent relatez les faits précisément (dates, infractions présumées et circtonstances, faits pouvant être démontrés caractérisant les infractions)

Dans l'attente de vous lire.